

Conférence des Présidents d'Université  
Poitiers - 28 Mai 2010

Bonnes pratiques  
Diplômes conjoints/Doubles  
Diplômes

Béatrice DELPOUVE  
Expert de Bologne  
Université Lille1

# JOIMAN

## Gestion et Administration des diplômes conjoints



# Le Réseau Européen

1. University of Bologna – IT
2. University of Padova – IT
3. University of Lille 1 – FR
4. University of Strasbourg – FR
5. University of Bordeaux 1 – FR
6. University of Deusto – ES
7. University of Graz – AT
8. University of Antwerp – BE
9. University of Iasi – RO
10. University of Vilnius – LT
11. University of Bergen – NO
12. University of Lund– SE
13. University of Brno – CZ
14. University of Bochum – DE
15. University of Leipzig - DE

16. Erasmus Mundus NS Italy
17. Erasmus Mundus NS Belgium
18. Erasmus Mundus NS Lithuania

## ASSOCIATE PARTNERS

- Erasmus Mundus NS France – FR  
Erasmus Mundus NS Sweden – SE

## Objectifs

Améliorer la capacité de gestion des établissements d'enseignement supérieur pour le développement des diplômes conjoints.

## Moyens

- La création d'une plateforme commune de discussion sur les difficultés et les solutions de gestion des diplômes communs,
- L'analyse des procédures existantes d'administration des masters et doctorats conjoints en Europe et Hors Europe,
- Le développement de guides, d'exemples de pratiques et d'outils mis en oeuvre pour faciliter la gestion des programmes
- L'animation de débats européens sur la question

# Methode suivie pour l'étude

- **Recueil de données**

- Bibliographie européenne, rapports et études antérieures
- Collection de supports existants
  - Accords de coopération
  - Legislation des pays, exemples de diplômes, droits d'inscription
  - Guide de bonnes pratiques sur l'élaboration pédagogique des diplômes conjoints
- 2 Questionnaires en ligne (institutionnel + programmes)
- Visites sur site et interviews

- **Analyse des données**

- Analyse des résultats et recommandations

# Définition

Un diplôme conjoint se réfère à une **certification délivrée conjointement** par deux ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur sur la base d'un **programme d'études commun** et une **mobilité obligatoire** des étudiants (25% à 30% d'un cycle d'études).

Un diplôme conjoint peut être délivré:

- Conjointement (1 seul parchemin co-signé) ou plusieurs diplômes nationaux (doubles diplômes, diplômes multiples)
- Un certificat conjoint délivré par les établissements proposant le programme d'études en question,
- Un ou plusieurs diplômes nationaux délivrés officiellement + une attestation commune cosignée

Processus de Bologne 2005: <http://www.bologna-bergen2005.no>

ESU définition: <http://www.esib.org/index.php/issues/Academic%20Issues/89-joint-degrees>

- **Etude sur les politiques institutionnelles et la stratégie des diplômes conjoints**
  - 36 institutions de 19 pays européens ont répondu représentant
    - 154 JPs au niveau Master
    - 59 JPs au niveau Doctoral
    - 29 JPs au niveau Licence
- **Etude individuelle des programmes conjoints**
  - 75 JPs de 45 institutions
  - 34 Masters type Erasmus Mundus et 55 Masters non Erasmus Mundus
- **Visites de site**
  - 17 universités européennes et programmes

## Année 2

- **Comparaison des pratiques Hors Europe**
  - Espace Bologne et autres continents
- **Analyse spécifique des Doctorats conjoints**
- **Visites de site**
  - 15 programmes interviewés
- **Débat International à Rome et Anvers**
  - Présentation des tendances devant les représentants des universités européennes, australiennes et canadiennes

# Résultats de la 1<sup>o</sup> année

- **Rapports de références**

<https://www.joiman.eu/intranet/KnowledgeDocuments/Forms/DocumentiKnowledge.aspx>

- **Elaboration de guides de bonnes pratiques**

<https://www.joiman.eu/resources/PublicDeliverables/Forms/PublicDeliverables.aspx>

- **Confrontation des résultats**

Séminaires internationaux à Rome et à Anvers. Final à Vilnius en Nov. 2010

<https://www.joiman.eu/activities/Lists/DevelopmentActivities>

# Tendances: déficits et obstacles

## Contraintes extérieures

### 1. **Legislations Nationales sur les diplômes conjoints**

- 75% des pays européens autorisent la délivrance conjointe de diplômes
- Malgré tout, il persiste une suspicion quant à son utilisation

2. **Les systèmes socio-économiques** sont encore très différents et **la dimension sociale** n'est pas maîtrisée d'où les difficultés rencontrées dans les systèmes des droits d'inscription

*Certains obstacles sont surmontés dans certains pays quand une prise de conscience est portée à la collectivité par les instances des pays (ministères, agences nationales Erasmus, expert de Bologne, conférence des Recteurs etc...)*

# Tendances: déficits et obstacles

## Contraintes internes (niveau institutionnel)

### 3. **Manque d'engagements et d'aides institutionnelles**

- Manque de politique, de stratégie sur les DD
- Manque de co-financements ou de Ressources Humaines pour permettre la création et le suivi de ces cursus
- Opportunités de financement (type Erasmus Mundus) mais aucune réflexion sur la pérennisation
- Les services administratifs sont mal impliqués ou préparés aux nouveaux déficits

*Ces obstacles peuvent être soulevés au niveau institutionnel si les autorités politiques et administratives utilisent les exemples de diplômes conjoints pour moderniser leur administration et établissent une stratégie à long terme*

# Tendances: déficits et obstacles

## Contraintes internes (Niveau Programme de formation)

### **4. Sous-Estimation de l'importance d'analyser les nouveaux besoins et les moyens pour surmonter les déficits**

- Méconnaissance des partenaires, de leurs systèmes éducatifs
- Méconnaissance des nouvelles lois et systèmes européens
- Ingénierie de formation et création de parcours peu innovant
- Confusion sur les terminologies (Diplômes conjoints, inscriptions, Supplément au diplôme)
- Sous-estimation des moyens de pérenniser les formations
- Ré-adaptation des parcours aux étudiants internationaux
- Sous estimation des nouveaux besoins d'organisation (harmonisation des calendriers, des procédures de certification, organisation des examens, transfert des notes)

# Tendances: déficits et obstacles

## Contraintes internes (Niveau Programme de formation)

### **4. Sous-Estimation de l'importance d'analyser les nouveaux besoins et les moyens pour surmonter les déficits**

*Ces obstacles peuvent être surmontés si les équipes pédagogiques et administratives négocient tous ces points au moment du montage des diplômes conjoints , utilisent de manière appropriée les outils communs européens , impliquent les responsables pédagogiques et administratifs dans une approche européenne.*

# Intégration

Le plus haut niveau  
(Modèle Erasmus Mundus)

Le plus bas niveau  
(Mobilité structurée et  
accord bilatéral)



# Intervention

Activités conjointes d'assurance qualité

Administration conjointe des étudiants et services ad hoc

Politique commune du budget et des droits d'inscription

Elaboration conjointe du cursus et des contenus

Formation ciblée sur les étudiants internationaux

Respect des standards de qualité des partenaires

Cursus basé sur des Unités existantes et recherche de complémentarités basées sur l'excellence

Accord conjoint sur les services standards à offrir aux étudiants

Droits d'inscription des institutions d'origine

Formation ciblée sur les étudiants locaux

Cursus basé sur les Unités d'enseignement comparables et compatibles

# Elaboration d'un glossaire commun

- Programme
- Unit
- Module
- Joint Programme
- Degree
- Diploma
- Double degree
- Joint Degree
- Vertical Mobility
- Enrolment
- Registration
- Tuition fee
- Other fees
- Full costs
- Centralised Institution
- Autonomous Institution
- Not autonomous Institution
- Multi-city Institution
- Single-city Institution

# Elaboration d'une maquette d'accord de coopération type, base de négociation préalable

- 1. Description of the Programme**
- 2. Legal Framework**
- 3. Cooperation aspects**
  - 3.1. Coordinating institution
  - 3.2. The boards
  - 3.3. Task forces and committees
- 4. Promotion of the programme**
- 5. Student's administration**
  - 5.1. Student application form
  - 5.2. Criteria for admission
  - 5.3. Selection procedure
  - 5.4. Enrolment of students
  - 5.5. Academic progress and examination of students
  - 5.6. Mutual recognition within the consortium and the final degree
  - 5.7. Mobility
  - 5.8. Students' rights and responsibilities
- 6. Financial Management**
- 7. Services**
  - 7.1. Insurance obligations
  - 7.2. Prevention and safety
- 8. Quality assurance**
- 9. Faculty and administrative staff exchange**
- 10. Duration**
- 11. Application of law and dispute resolution**
- 12. Intellectual property rights**
- 13. Confidentiality**

## ROLE de l'INSTITUTION

Politique et développement des Diplômes Conjoints

### PHASE DE DEVELOPMENT

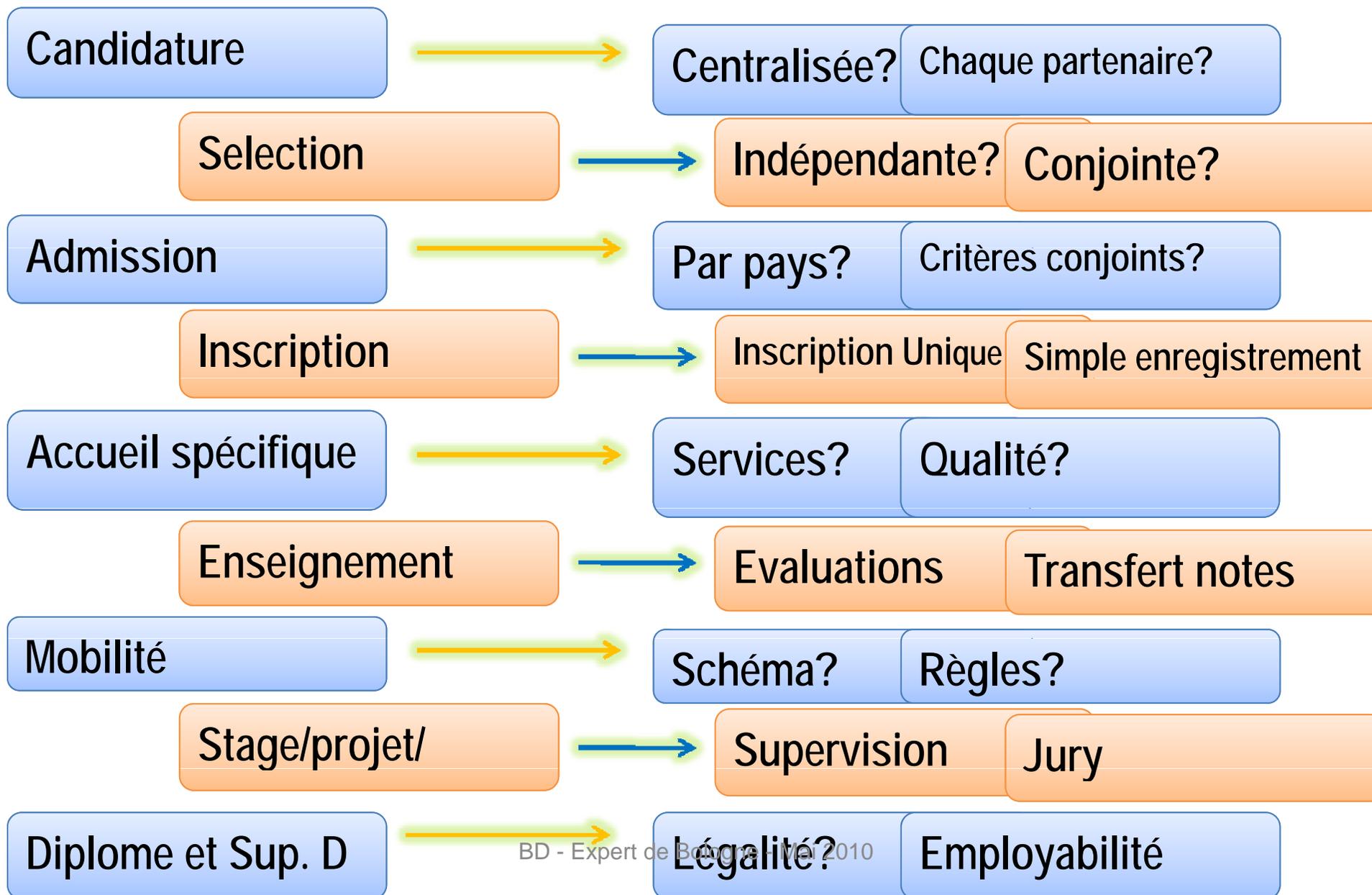
Contenu Pédagogique  
Services et Procédures

PHASE de Mise en Oeuvre  
Organisation de l'année  
calendrier administratif

Suivi, Evaluation

Q  
A  
L  
I  
T  
E  
/  
B  
U  
D  
G  
E  
T

# Planning de l'administration des étudiants



**A Q  
S U  
S A  
U L  
R I  
A T  
N E  
C  
E**

**Candidature: Transparence et clarté  
des informations communiquées**

**Qualité de la sélection**

**Qualité des outils de gestion**

**Evaluation des enseignements**

**Evaluation des services**

**Ex post Evaluation: carrière des  
étudiants**

**Ex – post Evaluation: Retour du  
marché du travail**

**Evaluation Générale du programme**

**G F  
E I  
S N  
T A  
I N  
O C  
N I  
E  
R  
E**

**Gestion et distribution des  
droits d'inscription**

**Paiement des frais communs et  
partage du budget**

**Gestion des bourses d'étude**

**Réserves financières pour  
pérenniser le programme**

**Comptabilité / bilan/rapport**



## **VALEUR AJOUTEE POUR LES ETUDIANTS**

- ✓ **Elargit leur choix d'études et permet l'acquisition de compétences originales,**
- ✓ **Diversifie l'accès à des étudiants locaux, nationaux, européens, internationaux et génère le concept d'« internationalisation at home »,**
- ✓ **Améliore l'information sur les études à l'étranger et garantie la qualité des parcours choisis,**
- ✓ **Fournit des diplômes officiels facilitant l'accès au marché du travail ou la poursuite d'études,**
- ✓ **Ne rallonge pas les études et facilite la lecture des parcours internationaux auprès des employeurs...**



# VALEUR AJOUTEE POUR LES INSTITUTIONS

- ✓ Ouvre de nouvelles coopérations stables et durables,
- ✓ Elargit l'offre de formation et la diversifie,
- ✓ Démontre une capacité de gouvernance,
- ✓ Facilite la négociation par des procédures communes,
- ✓ Catalyse la réflexion
  - \* sur la *qualité de l'enseignement*
  - \* sur l'*organisation des études*
- ✓ Met en place un modèle de mobilité structurant et de très grande qualité,
- ✓ Modernise l'administration des études dans un système européen plus intégré,
- ✓ Mutualise des moyens,
- ✓ Attire de nouveaux publics...



# VALEUR AJOUTEE POUR LES ENSEIGNANTS

- ✓ **Catalyse la réflexion sur le contenu des formations:**
  - le profil du diplôme
  - le contenu des unités d'enseignements
  - leurs articulations entre-elles
  - l'évaluation des étudiants
  - les résultats d'apprentissage et compétences
  - la charge de travail de l'étudiant en crédits ECTS
- ✓ **Stimule l'innovation pédagogique et crée une certaine émulation intellectuelle,**
- ✓ **Valorise la formation et les enseignants qui y participent,**
- ✓ **Cristallise les comparaisons internationales pour l'amélioration contenu de la qualité...**

# Conclusion

- Les diplômes conjoints/double-diplômes ne sont pas des formations classiques
- Ces formations réclament un pilotage pédagogique et administratif renforcé
- Les mots clés devraient être:
  - Choix des partenaires
  - Développement conjoint et ouvert
  - Administration flexible et éclairée
  - Respect et confiance envers les partenaires

## DEBATS INTERNATIONAUX A VENIR

Expert de Bologne, équipe française

<http://www.europe-education-formation.fr/bologne.php>

Séminaire à **Lille** à l'automne **2010**

Groupe JOIMAN

[www.joiman.eu](http://www.joiman.eu)

Séminaire à **Vilnius** le **29 Octobre 2010**

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**

**Béatrice DELPOUVE**

[beatrice.delpouve@univ-lille1.fr](mailto:beatrice.delpouve@univ-lille1.fr)

